



Aytré, le mardi 24 décembre 2024

DÉCISION DU MAIRE

N° 26/2024

Émetteur :

Pôle commande publique
05 46 30 19 19
mp.juridique@aytre.fr

Affaire suivie par :

Mélanie Ardement

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2122-22

VU le code de la commande publique, notamment son article L2123-1

VU la délibération n°3 du 10 juillet 2020, portant délégation de pouvoir du conseil municipal au Maire

VU l'appel public à la concurrence publié le 24 avril 2024 lançant la mise en concurrence des entreprises et fixant la DLRO au 13 mai 2024 à 12h.

CONSIDÉRANT le besoin exprimé par la Ville de confier à un opérateur économique la gestion d'accès des bâtiments communaux de la mairie

CONSIDÉRANT que l'offre présentée par la société VAMA s'est révélée l'offre économiquement la plus avantageuse

Le Maire DÉCIDE :

Article I.

D'ABROGER ET REMPLACER la décision 27/2024 en ce qui concerne les termes financiers du marché. Conformément aux pièces du marché transmises le 24 avril 2024, il s'agit d'un marché sur 3 ans à accord-cadre à bons de commandes pour un maximum de 150 000 euros TTC -

Article II.

Madame la directrice générale des services et Monsieur le comptable public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article III. Contester une décision

La présente décision peut être contestée devant le tribunal administratif de Poitiers (15 rue de Blossac, CS 80541, 86000 POITIERS) dans le délai de deux mois suivant sa notification ou en déposant en ligne depuis telerecours.fr

Ce recours peut être précédé d'un recours administratif adressé à l'auteur de la décision.

Dans ce cas, une décision expresse de refus peut être déférée au tribunal administratif dans les deux mois qui suivent sa notification ; une décision implicite de refus née du silence gardé par l'administration pendant deux mois peut également être déférée au tribunal dans le délai de deux mois qui suit son intervention.



Tony Loisel
Maire

Ville d'Aytré
Place des Charmilles, BP 30 102, 17442 AYTRÉ CEDEX
05 46 30 19 19 - information@aytre.fr
aytre.fr